

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement	1 267	1 267				
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	216	216		69	69	100.00
	Fonds commercial (1)	45 000		45 000	45 000		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	18 956	6 360	12 596	10 525	2 072	19.69
	Autres immobilisations corporelles	7 839	4 776	3 063	4 682	1 619	34.58
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
ACTIF CIRCULANT	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	1 854		1 854	1 854		
	Total II	75 132	12 619	62 513	62 130	384	0.62
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	2 289		2 289	2 810	521	18.54
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	14 594		14 594	15 981	1 386	8.68
	Avances et acomptes versés sur commandes						
Comptes de Régularisation	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	130		130		130	
	Autres créances	64 834		64 834	35 708	29 126	81.57
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	254 027		254 027	195 605	58 422	29.87
	Charges constatées d'avance (3)	3 795		3 795	13 027	9 232	70.87
	Total III	339 668		339 668	263 130	76 538	29.09
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	414 801	12 619	402 182	325 260	76 922	23.65

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

1 854

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2023 12		Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 10 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	10 000		10 000			
	Réserves						
	Réserve légale	1 000				1 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	27 494				27 494	
	Report à nouveau			43 272		43 272	100.00
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	9 355		71 766		62 411	86.96
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	47 849		38 495		9 355	24.30
PROVISIONS	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
DETTES (I)	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
Comptes de Régularisation	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	45 208		55 524		10 316	18.58
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	946		4 282		3 335	77.90
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	212 948		146 654		66 294	45.20
	Dettes fiscales et sociales	95 231		80 305		14 926	18.59
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes						
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	354 333		286 765		67 567	23.56
	Ecart de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		402 182		325 260		76 922	23.65

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

319 531

241 573

AB CESSON

ZAC DE LA RIGOURDIERE
CENTRE COMMERCIAL CARREFOUR
35051 CESSON SEVIGNE

ANNEXE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

ACS2J EXPERTISE

7 AVENUE DE TIZE

LE GREENZ BAT F

35235 THORIGNE FOUILLARD

0223462304

ANNEXE

SOMMAIRE

page

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	6
Permanence ou changement de méthodes	6

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	7
Etat des provisions	8
Etat des échéances des créances et des dettes	8
Composition du capital social	8
Fonds commercial	8
Autres immobilisations incorporelles	8
Produits à recevoir	8
Charges à payer	9
Charges et produits constatés d'avance	9

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des immobilisations

		Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
			Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	TOTAL	1 267		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	45 216		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		13 777		5 180
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		7 331		508
	TOTAL	21 107		5 688
Prêts, autres immobilisations financières		1 854		
	TOTAL	1 854		
	TOTAL GENERAL	69 444		5 688

		Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	TOTAL			1 267	1 267
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL			45 216	45 216
Installations techniques, Matériel et outillage industriel				18 956	18 956
Matériel de bureau et informatique, Mobilier				7 839	7 839
	TOTAL			26 795	26 795
Prêts, autres immobilisations financières				1 854	1 854
	TOTAL			1 854	1 854
	TOTAL GENERAL			75 132	75 132

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement	TOTAL	1 267			1 267
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	147	69		216
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		3 093	3 108		6 201
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		2 649	2 127		4 776
	TOTAL	5 743	5 235		10 978
	TOTAL GENERAL	7 156	5 304		12 460
Ventilation des dotations de l'exercice		Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires
					Dotations Reprises
Autres immob.incorporelles	TOTAL	69			
Instal.techniques matériel outillage indus.		3 108			
Matériel de bureau informatique mobilier		2 127			
	TOTAL	5 235			
	TOTAL GENERAL	5 304			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des provisions
Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 854	1 854	
Autres créances clients	130	130	
Personnel et comptes rattachés	2 226	2 226	
Impôts sur les bénéfices	3 589	3 589	
Taxe sur la valeur ajoutée	33 678	33 678	
Divers état et autres collectivités publiques	9 074	9 074	
Groupe et associés	1 459	1 459	
Débiteurs divers	14 808	14 808	
Charges constatées d'avance	3 795	3 795	
TOTAL	70 613	70 613	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	15	15		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	45 192	10 391	34 801	
Fournisseurs et comptes rattachés	212 948	212 948		
Personnel et comptes rattachés	44 485	44 485		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	40 033	40 033		
Taxe sur la valeur ajoutée	9 621	9 621		
Autres impôts taxes et assimilés	1 091	1 091		
Groupe et associés	946	946		
TOTAL	354 333	319 531	34 801	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	10 331			

Composition du capital social
(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	100.0000	100			100

Fonds commercial
(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Autres immobilisations incorporelles
(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	20 750
Total	20 750

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	15
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	77 078
Dettes fiscales et sociales	27 651
Total	104 743

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	3 795
Total	3 795

Signé par Cyrille CLERGERIE
Le 21/01/25

ID: tx_anwk8Z5qID86

Signed with
Universign

AB CESSON

**Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : LA RIGOURDIERE
CCIAL CARREFOUR
35510 CESSON SEVIGNE
891 804 957 RCS RENNES**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 15 mai 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 9 355 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	9 355 euros
------------------------	-------------

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 36 849 euros.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 15 mai 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

Signé par Cyrille CLERGERIE
Le 21/01/25

ID: tx_anwk8Z5qID86

Signed with
Universign